

# PROGRAMME DE DONS ET COMMANDITES

2023



**NOUVEAU MONDE** GRAPHITE

## PROGRAMME DE DONS ET COMMANDITES

*L'intégration harmonieuse dans notre milieu et le développement en partenariat avec nos communautés ont toujours été au cœur de nos préoccupations. Nous voulons créer de la valeur au sein nos communautés. C'est pourquoi nous soutenons le développement socio-économique régional, encourageons le dialogue social et collaborons pour partager des idées et des services.*

### DESCRIPTION

Grâce à son programme de dons et commandites, Nouveau Monde Graphite (« NMG ») souhaite soutenir le développement et le mieux-être de ses communautés.

Afin d'appuyer des initiatives qui sont alignées avec nos valeurs d'entreprise et avec nos objectifs de développement durable, NMG a établi des grandes orientations pour guider ses décisions lors d'une demande de soutien financier. Les projets, événements et causes que nous soutenons doivent prioritairement s'inscrire dans l'une des catégories suivantes :

- » Les initiatives liées à la transition énergétique et/ou à l'adoption de pratiques durables
- » Le développement socioéconomique et la vitalité des communautés locales et autochtones, incluant les actions qui soutiennent des milieux de vie sains et le bien-être des collectivités
- » L'éducation et le développement des compétences
- » Le développement des avancées et du leadership dans le secteur minier et la filière batterie.

### DÉFINITIONS

*Commandite* : C'est une contribution financière, matérielle et/ou de services accordée à une organisation en lien avec les objectifs du Programme de dons et commandites de NMG afin d'établir un partenariat d'affaire ou de réaliser ou de soutenir une activité, un projet ou un événement, visant en contrepartie une visibilité pour NMG. Une commandite aide l'amélioration et le positionnement de NMG et assure un rayonnement auprès des communautés. Des outils communicationnels sont alors développés et déployés afin de faire la promotion de l'entente.

*Don* : C'est une contribution financière, matérielle et/ou de services accordée à une organisation en lien avec les objectifs du Programme de dons et commandites de NMG. Le don n'est pas nécessairement récurrent et il n'y a pas nécessairement de plan de visibilité ou de retour sur investissement associé. Il exprime les valeurs et l'engagement social de NMG. Un reçu fiscal de charité doit être émis.

*Investissement communautaire structurant* : Nouveau Monde Graphite peut soutenir une initiative structurante de son milieu, toujours en lien avec les objectifs du Programme de dons et commandites de NMG. Cet investissement doit être un levier pour soutenir une initiative communautaire pérenne dans le temps ou qui peut avoir des retombées significatives pour le bien-être de la collectivité. NMG peut également initier un projet demandant un investissement communautaire structurant. Ces investissements suivent un processus d'approbation distinct et doivent être adressés directement à la VP Communications & Stratégies ESG, Mme Julie Paquet, à l'adresse courriel suivante : [jpaquet@nmg.com](mailto:jpaquet@nmg.com)

## ADMISSIBILITÉ

### Critères généraux d'admissibilité

Pour être admissible au programme de NMG, la demande de dons et commandites doit répondre aux critères suivants :

- » Le formulaire de demande doit être dûment complété et signé;
- » S'intègre aux grandes orientations du programme mentionnées ci-haut;
- » Provient d'un organisme ou d'une association accréditée<sup>1</sup>;
- » Rejoint un nombre significatif de personnes ou répond à un besoin important dans l'une de nos communautés;
- » Soumise au moins quatre semaines avant la tenue de l'activité;
- » Pour les demandes de commandites, un plan de visibilité détaillé doit également être fourni.

### Exclusions

Les demandes de dons et commandites qui se retrouvent dans les catégories suivantes ne sont pas admissibles à l'appui de NMG :

- » Causes et initiatives ne reflétant pas nos valeurs d'entreprise
- » Projet personnel
- » Soumises par des groupes politiques ou religieux
- » Couvrant les dépenses de fonctionnement d'une organisation

## PROCÉDURE

Vous devez remplir le formulaire de demande de dons et commandites et nous l'envoyer :

- » Par courriel : [info@nmg.com](mailto:info@nmg.com)
- » En personne à nos bureaux ou par la poste:  
481, rue Brassard, Saint-Michel-des-Saints (Québec) J0K 3B0

## ANALYSE DE LA DEMANDE

Les demandes reçues seront analysées en fonction du budget disponible et des priorités d'engagement communautaire de NMG. Les demandes qui ont des retombées tangibles dans nos communautés seront priorisées. Une réponse par écrit sera transmise pour toutes les demandes dans un délai de 15 jours ouvrables.

---

<sup>1</sup> Toute demande à titre individuel doit être soutenue par un organisme ou une association accréditée et doit offrir un rayonnement régional à NMG.